

**ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION
AVEC PRESCRIPTIONS À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE**

Demande déposée le 29/03/2023. Affichée en mairie le 11/04/2023

Par :	Monsieur Alain ALPHAND
Demeurant à :	26 RUE ALPHONSE RICHARD 04000 DIGNE-LES-BAINS
Pour :	Installation d'une pompe à chaleur
Sur un terrain sis à :	26 RUE ALPHONSE RICHARD 04000 Digne-les-Bains
Cadastré :	70 AE 500 (204 m ²)

N° DP 004 070 23 00065

Surface de plancher

Existante : /
A créer : /

Destination : HABITATION

Le Maire de la commune de Digne-les-Bains

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
Vu la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques ;
Vu les dispositions particulières aux zones de montagne, notamment ses articles L 122-1 à 25 et R 122-1 à 17 du code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de DIGNE-LES-BAINS approuvé le 26 mars 2009, la modification et la révision simplifiée n°1 en date du 20 juin 2013,
Vu le Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R.N.) de la Commune de DIGNE-LES-BAINS approuvé le 30 juin 2011 (AP n° 2011-1261),
Vu l'arrêté de délégation de signature à Madame Nadine VOLLAIRE n° 21-1070 approuvé le 17 décembre 2021,
Vu le règlement de la zone UAb du PLU susvisé,
Vu l'avis réputé favorable tacite de M. l'Architecte des Bâtiments de France du 11/05/2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Une autorisation de la copropriété devra être obtenue avant le commencement des travaux.

Digne-les-Bains, le 22/05/2023
L'adjointe déléguée à l'urbanisme et habitat,
Nadine VOLLAIRE.



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS AU VERSO - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS AU VERSO - A LIRE ATTENTIVEMENT